



# Quels concepts de mobilité pour le Projet d'agglomération 2



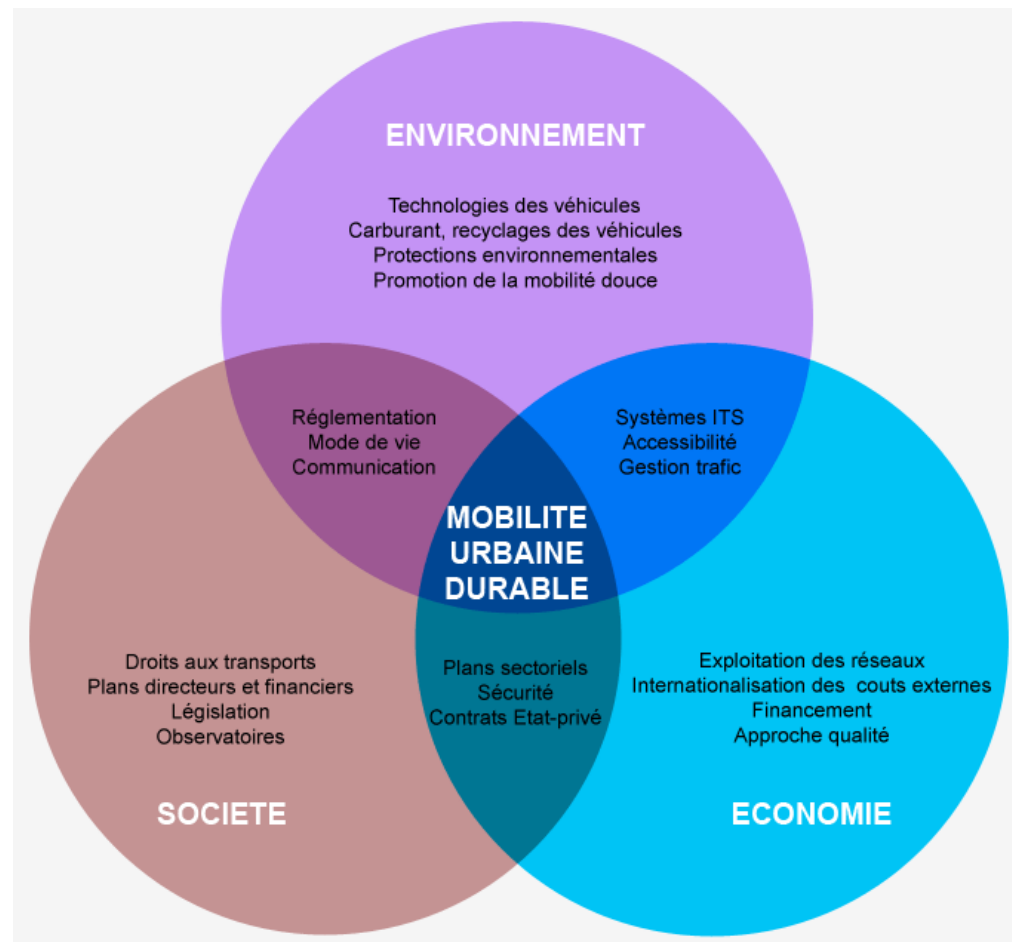
Frédéric Bessat, Chef de Projet (France – ARC)

# Des concepts pour le futur

- Ce séminaire est l'occasion d'ouvrir la réflexion pour la définition des concepts du PA2
  - Les tables rondes auront à proposer une définition d'une vision du système des transports du futur sur la base d'objectifs et de stratégies pour les atteindre
- ➔ Pour cela, y a-t-il des pistes pour y parvenir et des pièges à éviter ?

# Quelques pistes pour le travail

Définir des stratégies compatibles avec le développement durable



# Quelques pistes pour le travail

Définir des stratégies qui respectent la théorie des ensembles :

- Compatibles
- Incompatibles
- Indifférentes

# Des pièges à éviter

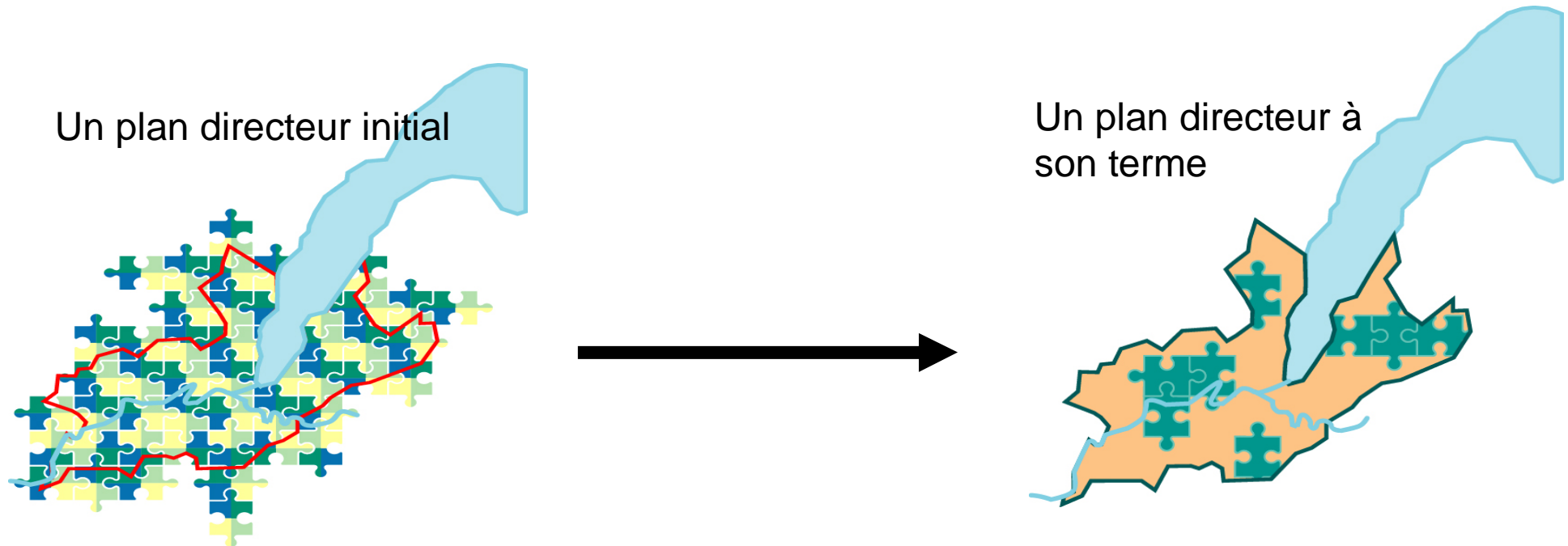
Privilégier les stratégies prospectives plutôt que réactives

Eviter de se focaliser sur des stratégies qui corrigent les problèmes actuels mais favoriser les stratégies qui sont prospectives :

- L'ouvrage qui résout un problème sectoriel peut engendrer un nouveau problème ailleurs
- Les solutions d'aujourd'hui ne seront peut-être plus adaptées demain
- Les comportements d'aujourd'hui ne seront peut-être pas ceux de demain

# Des pièges à éviter

Veiller dans les concepts que la faisabilité soit avérée



**Le réalisation partielle des Plans directeurs est la cause principale des dysfonctionnements des systèmes de transports**

# Des contraintes à intégrer ?

Des critères de faisabilité doivent être intégrés dans l'élaboration de concepts de mobilité dans différents domaines dont :

- La faisabilité technique
- La faisabilité politique
- La faisabilité financière
- La faisabilité environnementale
- La faisabilité sociale et sociétale
- Etc

# Des thèmes pour structurer notre travail

- Les politiques de mobilité douce
- L'organisation des TC
- L'organisation des TIM
- L'organisation des transports professionnels
- La sécurité routière et les aménagements urbains

# Quelques exemples pour illustrer

- Les politiques de mobilité douce
  - Les MD seront prioritaires dans les critères d'aménagement et de gestion du trafic
  - Prendre toutes les mesures assurant une offre alternative à l'usager du véhicule motorisés
- L'organisation des TC
  - Les principaux pôles urbains régionaux seront reliés entre eux ainsi qu'avec le centre de l'agglomération par un système RER
- L'organisation des TIM
  - L'accessibilité aux centres urbains sera prioritaire pour les transports professionnels, les transports publics et les modes doux

# Quelques exemples pour illustrer

- **L'organisation des transports professionnels**
  - Toute mesure favorisant le transfert de la route au rail sera prioritaire
  - La gestion des circulation veillera a assurer le fonctionnement optimum du trafic et du stationnement professionnel
- **La sécurité routière et les aménagements urbains**
  - La sécurité routière sera considérée comme étant d'intérêt principal en matière de santé publique
  - Les axes principaux et secondaires à fort trafic seront prioritairement réaménagés pour assurer la sécurité des riverains et de la mobilité douce

# Ce que l'on attend de votre participation

A partir des échanges de la matinée, des objectifs du Projet d'agglomération et sur la base des thèmes proposés nous vous invitons à répondre à la question :

→ Comment voyez vous évoluer et fonctionner les transports de notre agglomération transfrontalière dans les prochaines années ?